

# Rennes. Biotrial, un acteur important des essais thérapeutiques

Santé - Modifié le 15/01/2016 à 15:12 | Publié le 15/01/2016 à 12:07



- 
- Biotrial est implanté dans différents pays. Son siège est à Rennes.
- Photo Ouest-France / Thomas Brégardis.

**Jusqu'à cet accident thérapeutique, l'histoire du laboratoire rennais Biotrial était le parcours parfait d'une PME innovante.**

Pour beaucoup de chercheurs, le fondateur de Biotrial est un modèle de réussite. Si le test thérapeutique d'un antalgique à base de cannabis a mal tourné, la société est un acteur reconnu et respecté de la recherche médicale.

Biotrial « recrute » en permanence des volontaires pour des essais pharmaceutiques depuis 25 ans. On le sait moins, mais ce centre de recherche médicale emploie 300 salariés dans le monde, dont 200 à Rennes, dans un bâtiment implanté près du CHU Pontchaillou.

Biotrial ne conçoit pas lui-même de molécules : il conduit les tests pour les grands laboratoires pharmaceutiques. Dans un cadre extrêmement réglementé.

## Un fichier de 55 000 volontaires

« On conduit entre 20 et 25 études simultanées, qui nécessitent de faire venir les volontaires sur place à Rennes, pour des séjours qui vont de 24 heures à une vingtaine de jours parfois », explique Jean-Marc Gandon. En vingt-cinq ans d'activité, son labo a vu passer quelque 55 000 volontaires.

Les donneurs n'ont pas de profil type. « Et contrairement à ce qu'on pourrait penser, nous n'avons pas beaucoup d'étudiants ! » Le laboratoire a sondé ses volontaires pour connaître leurs motivations. « L'argent qu'ils perçoivent n'est pas ce qui les motive le plus, c'est ce qu'ils nous disent en tout cas ! Ils mettent en avant plutôt leur désir de faire progresser la recherche médicale, et c'est parfois lié à une maladie dans leur entourage. »

Le labo recherche des hommes et des femmes de 18 à 80 ans en bonne santé. Ils sont rémunérés, selon un tarif plafonné par la loi. Entre 100 et 4 500 €. Ces tests sont réalisés après examen médical complet et soumis à l'avis favorable d'un Comité de protection des personnes ainsi qu'à l'autorisation de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM).

++ [Lire aussi : le déroulement d'un test - sur le site de Biotrial](#)

## **La réussite d'une PME innovante**

L'aventure a commencé en 1989. Jean-Marc Gandon, alors pharmacien formé à la fac de Rennes, est de retour des États-Unis où il a vu, pendant un an, comment fonctionnait la recherche médicale. Il lance Biotrial avec Hervé Allain, professeur de pharmacologie, aujourd'hui décédé, et l'appui du biophysicien, Jacques de Certaines, « **qui nous a hébergés au début dans son unité de recherches à Rennes** ».

Le centre de recherche médicale va se développer sur « **le travail à façon pour des grands labos pharmaceutiques** ». Ces derniers lui confient des molécules de médicament afin de tester leur efficacité thérapeutique, la façon dont elles sont tolérées par l'organisme, trouver le bon dosage... « **Nous intervenons entre la 4e et la 6e année de développement d'un médicament, le stade où l'on passe du cobaye animal à l'humain.** »

En 2014, Biotrial réalisait 35 millions d'euros de chiffre d'affaires, dont 90 % à l'export. Présent à Londres (depuis le début) et à Bruxelles, le groupe a acquis plusieurs laboratoires en France. Il est aussi présent sur le continent américain, depuis le rachat, en 2012, du Canadien Warnex.

Fin 2014, le dirigeant prévoyait de tripler son chiffre d'affaires et de créer une centaine d'emplois supplémentaires d'ici quatre à cinq ans. « **Et ça pourrait aller beaucoup plus vite si la France acceptait de réduire les délais d'autorisation pour les essais cliniques. Dans notre secteur, un jour de retard, c'est un million d'euros de manque à gagner.** »

*Article paru le 15/01/2016 sur [ouest-france.fr](http://ouest-france.fr) - De nombreux éléments proviennent d'un dossier spécial paru dans Ouest-France, édition de Rennes, le 3 octobre 2014.*